









Rapport du contexte Petite Séoune- 820022

Type de contexte: Cours d'eau

 Etat fonctionnel Très perturbé	 Domaine Intermédiaire	 Catégorie piscicole 2ème catégorie
 Biocénotype 5.5 (à la limite aval)	 Surface 7160.62 hectares	 Espèce repère Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Vairon

Diagnostic en date du 28/11/2025:

<p>Répartition de l'espèce: Morcelée Cohérence avec la répartition historique naturelle</p> <p>Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte</p>	<p>Cycle biologique: Accompli difficilement</p> <p>Présence de deux classes d'âge</p>
<p>Abondance: Limitée Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques</p> <p>Ecart d'abondance >= 3</p>	<p>Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce: Fortement altérées</p>

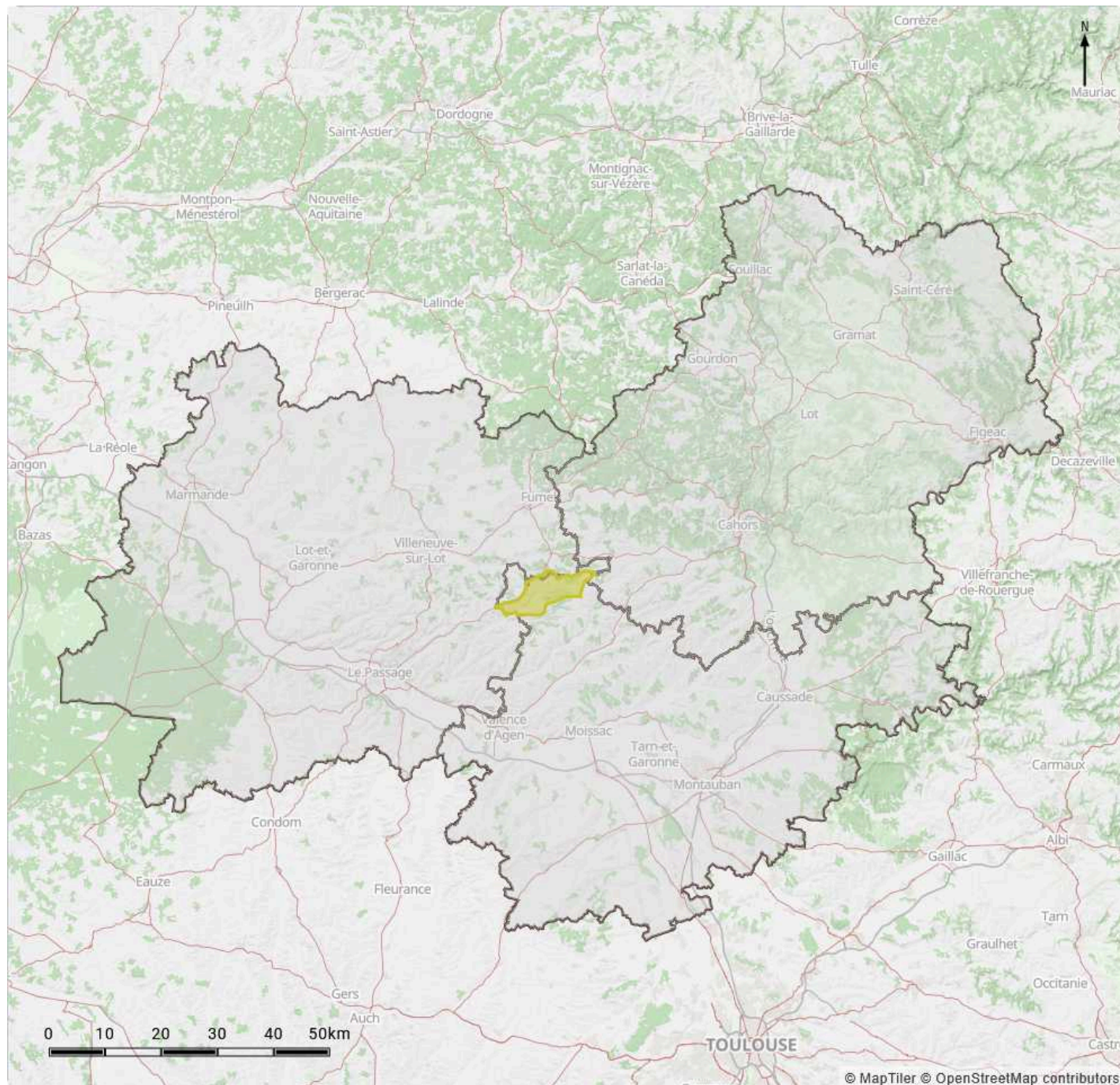
Synthèse état des lieux et diagnostic:

Les peuplements piscicoles de l'aval de la Petite Séoune (station de Batanayre à la limite du département) traduisent un niveau de fonctionnalité plus altéré que sur la Séoune avec notamment la présence des trois espèces de cyprinidés rhéophiles les moins exigeantes essentiellement (Chevesnes, Goujons, Vairons) et plus anecdotiquement du barbeau fluviatile (en très faible densité et essentiellement des petits individus plus adaptés à l'habitat physique).

La faible capacité d'accueil, due à des débits réduits durant la période estivale, explique ce peuplement. La présence de quelques espèces limnophiles est anecdotique et rappelle la présence de seuils entraînant des zones d'influences lenticques sur ce cours d'eau. Néanmoins, la station ne semble pas permettre leur maintien.

Les altérations hydromorphologiques et les très faibles débits sur l'essentiel du linéaire en amont de la station de contrôle réduisent encore l'état du milieu que ce soit par un habitat homogène et peu biogène et des ruptures d'écoulement d'autant plus marquées.

Localisation du contexte:

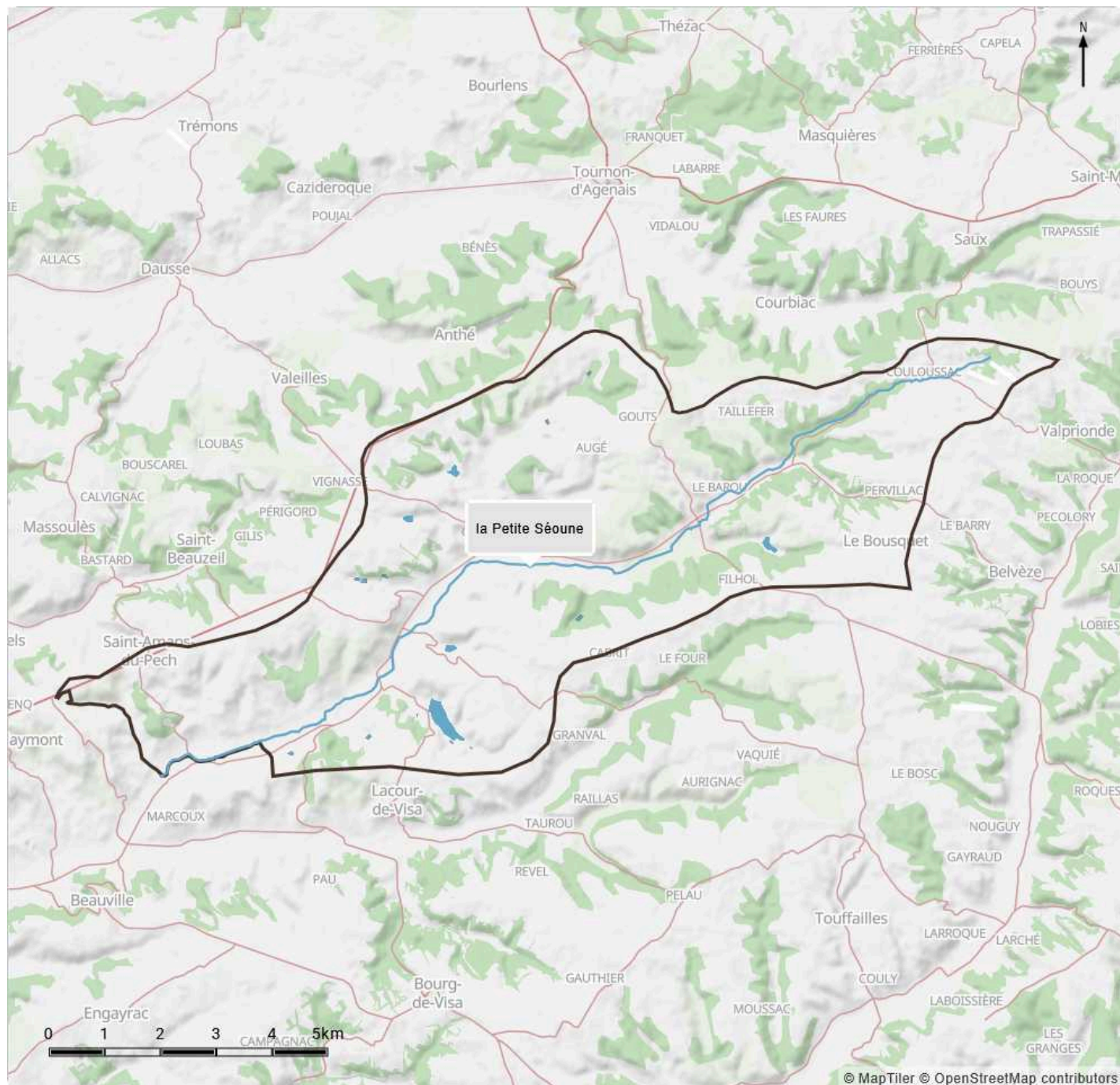


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Limites départementales
- Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 30/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau ■ Plans d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Petite Séoune (19.813 km)
- Linéaire dans le contexte: 19.813 km

Affluents: **Aucun affluent recensé.**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **19.813 km**

Nombre total de plans d'eau affichés dans le contexte: **18**

Plan d'eau, bassin, reservoir:

INCONNU (0.6000000000000001 ha),INCONNU (0.53 ha),INCONNU (0.6900000000000001 ha),INCONNU (1.72 ha),INCONNU (0.05 ha),INCONNU (1.79 ha),INCONNU (0.56 ha),INCONNU (0.5700000000000001 ha),INCONNU (2.23 ha),INCONNU (0.56 ha),INCONNU (0.92 ha),INCONNU (0.52 ha),INCONNU (0.07 ha),INCONNU (0.08 ha),INCONNU (0.04 ha),RETENUE DE ROQUECOR (0.16 ha),RETENUE DE ROQUECOR (17.58 ha),PLAN D'EAU DES CHENES (3.02 ha)

Observations sur l'hydrographie :

Hydromorphologie

La Petite Séoune ressort fortement dégradée dès son entrée dans le département et la situation continue de se détériorer. Le cours d'eau est composé d'une importante succession de seuils, et donc le linéaire cumulé de zones lenticques est conséquent. Cet élément est en corrélation avec l'importante augmentation de la température mise en évidence via le suivi thermique. De plus, au vu des notes des différents indices et du fort linéaire potentiellement recalibré ou rectifié, la Séoune présente dans l'ensemble peu de diversité d'habitats et d'écoulements, un fort risque de colmatage, de déconnexion de la ripisylve, ainsi qu'une rupture des continuités écologiques et sédimentaires.

Hydrologie

Pression sur la ressource en eau

L'ensemble des sous contextes présentent des prélèvements relatifs à l'alimentation en eau potable et à l'irrigation. Les pertes engendrées par évaporation sont aussi visibles avec une multitude de plans d'eau de petites surfaces, représentant plus de 60% des retenues recensées.

Complément FDAAPPMA

Les parties amont des cours d'eau du contexte semblent les plus affectées par les assecs et ruptures d'écoulements. Sur ces secteurs, la capacité d'accueil ressort comme le principal facteur limitant de par la rudesse des étiages.

Plus en aval, les écoulements restent significatifs durant les périodes estivales. Ainsi, malgré un étiage qui reste important, le milieu ne présente plus de ruptures d'écoulements.

Thermie

Sur la petite Séoune, la station de la FDAAPPMA ne présente elle non plus aucune contrainte thermique spécifique pour l'accomplissement du cycle de vie des cyprinidés rhéophiles. Néanmoins, les températures estivales (T max 30j) apparaissent importantes et une corrélation avec l'analyse hydromorphologique sera ici aussi à effectuer.

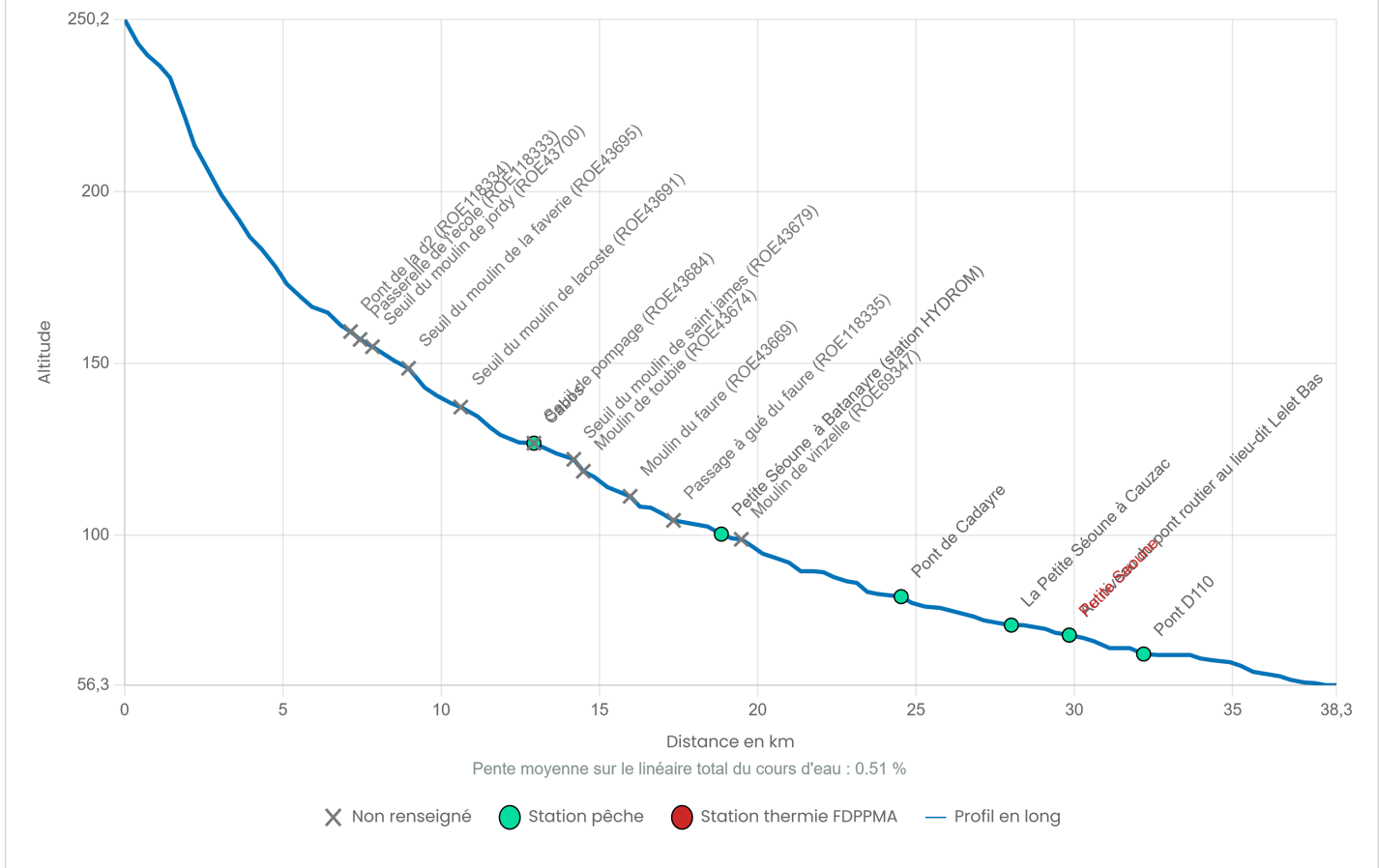
Stations hydrologiques:

Fournisseur: Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) Date d'intégration: 30/10/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Code station	Etat écologique	Régime	Fiche de synthèse
06180003	La Petite Séoune à Roquecor		www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/06180003/synthese

Altimétrie du cours d'eau principal:

la Petite Séoune



Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:LA PETITE SÉOUNE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Contrat de milieu:

Lot aval

Installations classées:C2R(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))COOPERATIVE LA GERBE MONTAIGU(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))DONNADIEU PASCAL(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))EARL DU NID DES FLIBUSTIERS(classement: Autorisation [Fiche descriptive](#))L'ELEVAGE DE L'EMPREINTE DE LA LOUVE(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))MONSIEUR HERVE FOURNIER(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))SMEEOM(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))Plagepomi:

La Petite Séoune : Tout le cours(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)

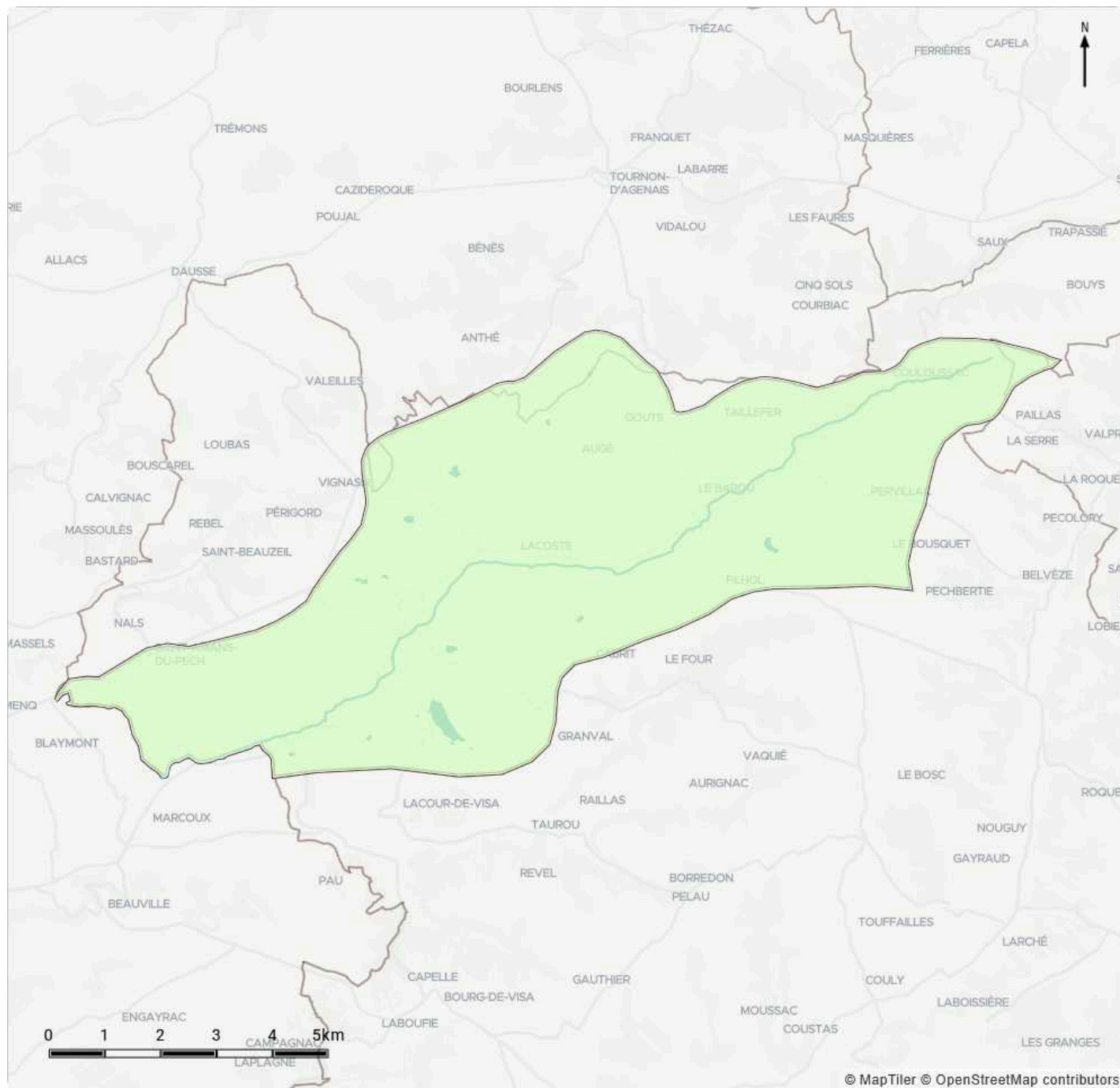
Znieff:COTEAUX DU BOUDOUYSSOU(720012962, classement: 2 [Fiche descriptive](#))VALLÉE DE MONTAIGU-DE-QUERCY(730010562, classement: 1 [Fiche descriptive](#))LA MOULINE ET BOIS DE CALVAIRE(730030225, classement: 1 [Fiche descriptive](#))PENCHANTS D'AURIAC(730030226, classement: 1 [Fiche descriptive](#))PLATEAUX ET PENCHANTS DE BAGOR ET LAS CABANELS(730030251, classement: 1 [Fiche descriptive](#))Zone de répartition des eaux:

05461(05461,)

05471(05471,)

05821(05821,)

Géologie:

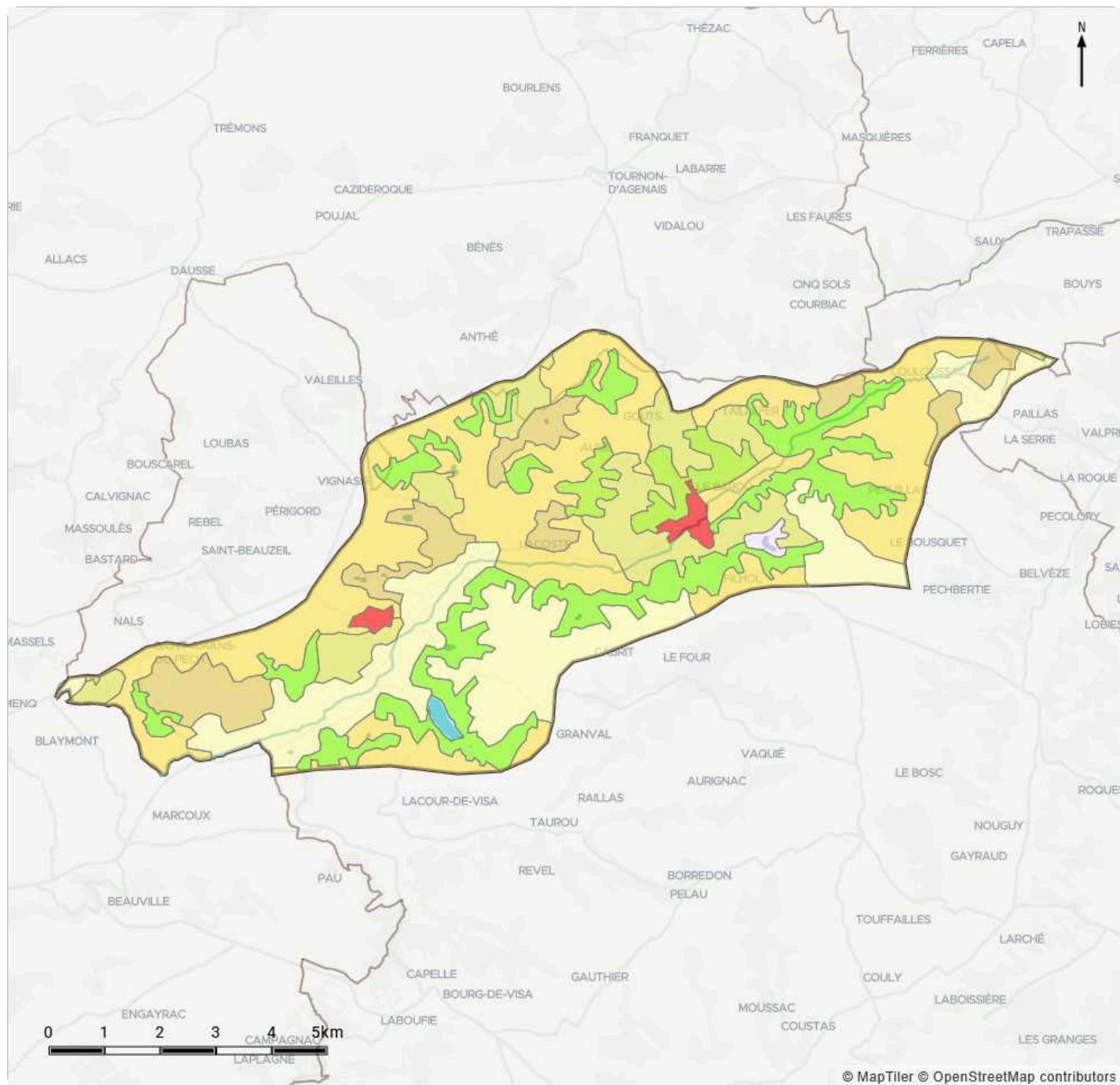


Fournisseur: BRGM Date d'intégration: 28/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

Argiles

Occupation du sol:

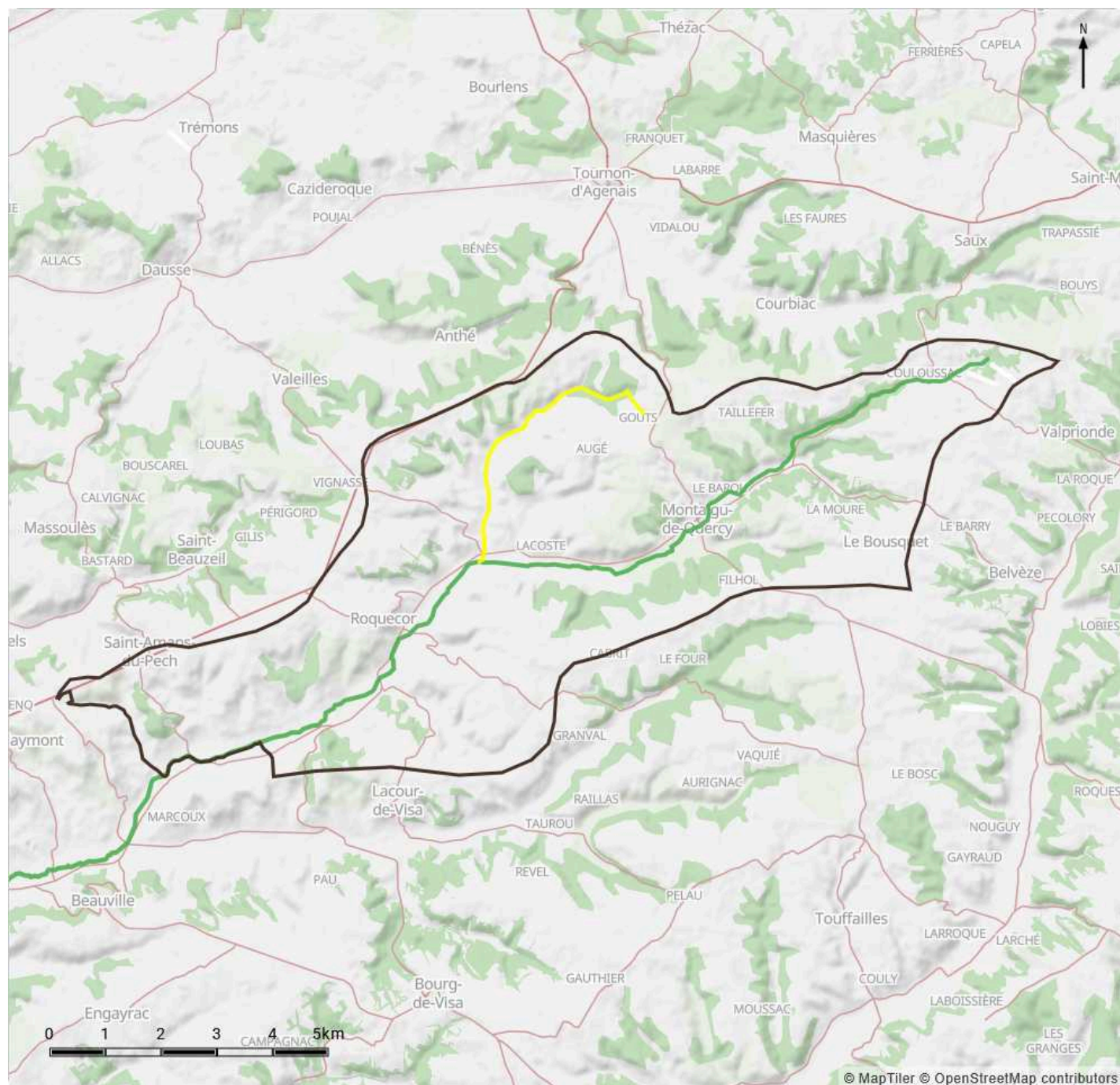


Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 28/11/2025 Conditions d'utilisation | En savoir plus

Légende

- Equipements sportifs et de loisirs
 - Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Forêt et végétation arbustive en mutation
 - Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
 - Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Forêts de feuillus
 - Plans d'eau
 - Tissu urbain discontinu

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 27/11/2025

Etat ou potentiel écologique

■ Très Bon
 ■ Bon
 ■ Moyen
 ■ Médiocre
 ■ Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRFR190	La petite Séoune	Bon	Mauvais	Bon état 2015	2015
FRFR190_3	Ruisseau de la Mouline	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à barbeau supérieure

Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Vairon

Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs

Poissons migrateurs: Anguille d'Europe

Espèces invasives: Ecrevisse de Louisiane, Perche soleil

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

Espèces occasionnelles: Black-bass à grande bouche, Carassin commun, Gardon, Ecrevisse de Louisiane, Perche soleil

Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Toxostome, Vairon

Espèces intermédiaires: Ecrevisse à pieds blancs

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Pour la petite Séoune, l'inventaire piscicole réalisé en 2014 sur la station dite de Cabos, n'a mis en évidence la présence que des trois espèces de cyprinidés rhéophiles les moins exigeantes (Chevesnes, Goujons, Vairons). La faible capacité d'accueil, due à des débits réduits durant la période estivale, explique ce peuplement. La présence de quelques espèces limnophiles est anecdotique et rappelle la présence de seuils entraînant des zones d'influences lentiques sur ce cours d'eau. Néanmoins, la station ne semble pas permettre leur maintien.

La station de référence (limite aval du contexte à la sortie du département) montre un certain potentiel du milieu par un peuplement quasi-uniquement composé des espèces repères avec des densités proches des références mais un niveau de fonctionnalité limité impliquant l'absence des espèces les plus sensibles et une structuration des populations au profit des petits individus (capacité d'accueil limitée par les faibles débits et l'homogénéité des habitats).

A noter : le potentiel de ce cours d'eau est avéré par la présence d'espèces patrimoniales plus exigeantes (ex. chabot et toxostome) quelques kilomètres en aval (station de Cauzac dans le Lot-et-Garonne).

Espèces remarquables:

Anguille

Ecrevisses à pattes blanches (populations historiques sur petits affluents à vérifier)

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
06/10/25	La Petite Séoune	Saint-Amans-du-Pech	D80	Non renseigné	FDPPMA	FDAAPPMA 82	Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse de Louisiane, Vairon
13/09/21		Saint-Amans-du-Pech	D80			FDAAPPMA 82	Loche franche, Chevaine, Barbeau fluviatile, Black-bass à grande bouche, Goujon, Vairon, Carassin commun, Gardon
04/09/14		Roquecor	Cabos			FDAAPPMA 82	Loche franche, Chevaine, Goujon, Vairon, Brochet commun, Truite arc-en-ciel, Rotengle, Perche soleil

Gestion et halieutisme:

Acteurs de la gestion piscicole:

Nom	Type	Linéaire dans le contexte (km)	Linéaire total (km)	Surface dans le contexte (ha)
Montaigu de Quercy	AAPPMA	19.68	30.46	0

Type de gestion des 5 dernières années:

Pour le contexte de la Petite Séoune, la gestion piscicole a évolué vers une gestion **raisonnée**.

Le diagnostic a mis en évidence des peuplements potentiellement intéressants avec les principales espèces repères mais impactés par une faible capacité d'accueil qui réduit les fonctionnalités.

La FDAAPPMA 82 préconise de **conserver une gestion raisonnée sur ce contexte**, conformément aux préconisations du PGP en cours d'action (espèces, densités, nombre de lâchers, secteurs, en fonction de la demande...). La couverture du contexte par la mise en place de PGP est aussi à poursuivre.

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie et altérations des débits

Localisation:

Tout le linéaire avec ruptures d'écoulement sur la moitié amont

Description:

Régime hydrologique "naturel" et altérations (prélèvements, évaporation en plans d'eau...)

Impact état fonctionnel:

Régime Hydrologique

Etiages régulièrement sévères, en deçà des débits minimaux biologiques avec Altération de la capacité d'accueil pour les espèces les plus sensibles liées à l'augmentation de la température de l'eau et la réduction de la capacité d'auto-épuration (qualité de l'eau)

Plans d'eau et retenues colinéaires - Prélèvements

- Diminution de la ressource en eau (évaporation, prélèvements AEP et irrigation) → amplification de l'étiage
- Réduction de la qualité de l'eau (T°, MES, MO, ...)
- Apport d'espèces limnophiles et "invasives"

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Ouvrages anthropiques, seuils et retenues

Localisation:

21 obstacles à l'écoulement recensés sur le contexte de la Petite Séoune

Description:

Barrages et seuils de moulins, radiers de pont, retenues

Impact état fonctionnel:

- Altération de la continuité écologique (Cloisonnement des populations piscicoles, obstacle à la montaison et dévalaison des espèces migratrices)
- Altération de la continuité sédimentaire (piégeage de la charge sédimentaire → déficit sédimentaire et érosion à l'aval des ouvrages)
- Zones lenticulaires artificielles induites :
 - Diminution de la qualité de l'eau : réchauffement, eutrophisation...
 - Accroissement des populations d'espèces limnophiles et « invasives »
 - Piégeage des MES → colmatage des substrats

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Altérations hydromorphologiques

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Travaux anciens de recalibrage/rectification/reprofilage

Impact état fonctionnel:

- Homogénéisation des habitats et des vitesses d'écoulements
- Ripisylve non fonctionnelle (perte habitat, réduction de l'autoépuration, augmentation de la température...)
- Colmatage des sédiments
- Abaissement de la nappe et assèchement des zones humides
- Incision du lit mineur, et déconnexion du lit mineur et du lit majeur (déconnexion de la ripisylve, perte de la dynamique latérale, abaissement de la nappe...)

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: Améliorer la gestion quantitative afin d'assurer un débit suffisant à l'étiage

Localisation:

Tout le BV

Description:

Limiter les prélèvements (agriculture/industrie/AEP) Limiter l'impact des plans d'eau et des retenues collinaires en assurant des débits réservés Sensibilisation pour la préservation des zones humides existantes et restauration de nouvelles Implantation, densification et restauration de la ripisylve

Effet attendu sur les espèces repère:

Gain en capacité d'accueil du milieu pour les espèces repères

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration des débits estivaux, et donc de l'attractivité du milieu pour les espèces repères. Sur les secteurs présentant les plus faibles débits (Affluents, Petite Séoune), l'amélioration de la diversité et des densités serait significative

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation C: Agir pour assurer l'équilibre quantitatif (2022-2027)

Intitulé: Diversifier les écoulements et les habitats

Localisation:

Tout le linéaire - priorité aux secteurs bénéficiant de débits estivaux encore favorables

Description:

Implantation de banquettes minérales Restauration ou création d'une ripisylve

Effet attendu sur les espèces repère:

Amélioration de la capacité d'accueil et de recrutement par la diversification des habitats

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration de l'hydromorphologie, de l'auto-épuration et de la thermie par la restauration des composantes de l'habitat (vitesses, hauteurs d'eau, substrats et connexion lit mineur lit majeur...)

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

Intitulé: continuité écologique et sédimentaire et restauration des habitats

Localisation:

Principalement sur l'axe Petite Séoune - priorité aux opportunités d'ouvrages sans usage

Description:

Effacement, Arasement partiel ou échancrure de seuil et obstacles à l'écoulement Pour les moulins, possibilité de démantèlement des vannes et portiques ou scellement des vannes levées Mesure d'accompagnement : reprofilage des berges, réimplantation d'une ripisylve, et diversification des écoulements et habitats

Effet attendu sur les espèces repère:

Reconquête par les espèces repères des milieux actuellement lenticques, la surface cumulée induite par les seuils étant proche des 2km. Libre continuité sédimentaire et écologique.

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration de la qualité de l'eau (température, charge organique, physico-chimie...) et des substrats

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: Amélioration des connaissances, Suivis et Sensibilisation

Localisation:

Tous les BV

Description:

Poursuivre et développer les réseaux d'acquisition de connaissance, de suivis et diagnostics Développer les approches multi-partenariales Poursuivre et développer les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, de communication (porter à connaissance) et de valorisation des données auprès des élus, des gestionnaires, des usagers, du grand public et des scolaires

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation A: Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:**Action réalisées**

Le diagnostic a mis en évidence la pauvreté des habitats sur ce contexte. Les travaux de recalibrage et rectification même anciens se traduisent par une faible attractivité du milieu qui présente peu d'habitats, un étalement de la lame d'eau en période d'étiage et une déconnexion avec la ripisylve.

Diverses actions de restauration ont été entreprises sur ce contexte, par le syndicat mixte des deux Séounes principalement dont la remise en eau du lit originel de la Petite Séoune en aval de Montaigu de Quercy à la confluence du ruiseau de Prézán en 2025.

Ces actions permettent un rétrécissement du lit mineur afin de concentrer la lame d'eau en période de basses eaux, tout en assurant une diversité d'habitats et d'écoulements. Il est important de poursuivre ces actions de restaurations primordiales pour le retour à la conformité du contexte.

Les travaux d'entretien de la ripisylve peuvent aussi être accompagnés d'une suppression des peupliers présents en bordure de cours d'eau, ainsi que de plantations d'une nouvelle ripisylve.

Dans le même temps, la restauration d'une zone humide a eu lieu sur la Petite Séoune. Les débits observés sur ce cours d'eau ressortent très faibles lors des périodes estivales. La restauration des zones humides permet à ces milieux d'assurer leur rôle de soutien d'étiage par exemple lors des périodes estivales.

Enfin, plusieurs aménagements pour empêcher le piétinement du lit mineur par le bétail sont aussi à souligner, sur des affluents. Ils permettent de préserver la CA du milieu, ainsi que la qualité de l'eau.

Propositions d'actions**MAC1 : Restauration de la capacité d'accueil par l'atténuation des pressions sur la ressource en eau**

Le diagnostic a mis en évidence les faibles débits estivaux comme un des principaux facteurs limitants du contexte. Cela se traduit par de nombreux assècs et ruptures d'écoulements, la capacité d'accueil du milieu est ainsi directement dépendante de ce paramètre. Au final, seule une meilleure gestion de la ressource en eau, déjà naturellement limitée, permettrait des écoulements plus pérennes sur ces secteurs et se traduirait par des biomasses en cyprinidés rhéophiles plus importantes. Il s'agit du principal axe d'implication qui permettrait une amélioration significative de la fonctionnalité sur ce contexte. Les restaurations de zones humides entreprises, tout comme l'implantation de ripisylve quand celle-ci est absente, qui ont déjà été réalisées via le syndicat mixte du Bassin des deux Séounes, sont des exemples d'actions à poursuivre.

MAC 2 : Restauration de la capacité d'accueil par la restauration des habitats

Dans un second temps, des actions visant à diversifier les écoulements et les habitats sont envisageables : création de banquettes minérales, accompagnées d'une recharge sédimentaire par exemple, d'autres techniques de restauration ayant montré de moins bons résultats. Le potentiel d'action est important sur ces cours d'eau aux tracés fortement rectilignes, qui présentent un important linéaire rectifié et/ou recalibré, mis en évidence via Salamandre, de l'ordre de 11km sur la Petite Séoune.

Si la mise en œuvre du premier module d'action se traduit par des améliorations significatives des débits, les actions de restauration sur la Petite Séoune permettront d'améliorer la capacité d'accueil et de recrutement du milieu.

MAC 3 : Restauration de l'habitat et suppression des obstacles

De nombreux ouvrages de faibles tailles sont localisés tout au long de la Petite Séoune. La proportion de surfaces lenticules induites par ces ouvrages est relativement faible en parallèle au nombre d'ouvrages recensés. Néanmoins, la suppression de ces seuils serait bénéfique et les gains seraient conséquents pour l'ensemble des espèces repères. Ils permettraient une reconquête des zones lenticules par des zones lotiques plus favorables pour les espèces repères. Ces actions, en plus de restaurer la continuité écologique et sédimentaire, engendreraient une amélioration de la capacité d'accueil et de recrutement du milieu.

MAC 4 : Restauration de la continuité piscicole

Pour les ouvrages ne pouvant pas être supprimés ou rendus transparents (par ouverture des vannes pour les moulins) la mise en place de dispositifs de franchissement est à envisager. Ceux-ci permettraient de limiter le cloisonnement des populations de cyprinidés rhéophiles, mais surtout d'assurer la remontée des espèces migratrices. Ces actions sont ainsi à envisager en priorité sur les ouvrages situés les plus en aval du contexte.

RAC 2 Amélioration des connaissances

Les démarches d'acquisition de connaissances sur ce contexte sont à continuer par la FDAAPPMA. Elles permettent d'affiner la compréhension du fonctionnement du milieu et d'identifier et comprendre les altérations du milieu, ainsi que les facteurs limitants à leur origine. De plus, ces données pourraient notamment être précieuses dans le cadre de futurs projets. Le suivi mis en place depuis plusieurs années permet aussi d'observer les éventuelles évolutions du territoire (amélioration ou dégradation).

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion raisonnée****Observations:**

Depuis le précédent PDPG, les pratiques d'halieutisme développées sur ce contexte ont évolué. Une gestion raisonnée a ainsi été mise en place, et celle-ci est à poursuivre. Des déversements restent possibles mais ils doivent continuer d'être réfléchis quant aux espèces, quantités et périodes. Il convient ainsi de diriger les lâchers de truite fario autour de la période d'ouverture de la pêche de cette espèce et sur les secteurs présentant des enjeux patrimoniaux faibles (densités d'espèces repères et patrimoniales peu importantes), et réfléchis selon les enjeux halieutiques (pression pêche, accessibilité).

Dans le même temps, les déversements de cyprinidés rhéophiles (goujon notamment) restent à proscrire. Comme l'a mis en évidence le diagnostic, ces populations sont dépendantes de la capacité d'accueil du milieu et ce mode de gestion pour ces espèces n'est pas vraiment efficace.